



## Proposition de reclassement et refus

Par **givod**, le **22/05/2008** à **16:04**

Bonjour,

le médecin de la CPAM m'a déclaré apte à reprendre le travail suite à un arrêt de 1an et demi. En effet, mon état de santé (dépression sévère) étant lié à un problème avec l'employeur, la CPAM avance que c'est à celui ci de prendre ses responsabilités.

J'ai donc contacté mon entreprise pour les en informer.

J'ai été convoqué pour une visite de pré reprise, lors de laquelle le médecin du travail m'a déclaré inapte à reprendre dans l'entité de l'entreprise pour laquelle je travaille.

A la 2ème visite médicale, bizarrement son avis change, me déclarant inapte à reprendre mon travail mais apte dans un autre environnement.

Le sur lendemain de ma 2ème visite je reçois 2 recommandés de mon employeur, 1 sur le conte rendu de la visite et le 2ème avec la proposition de 3 postes de travail dans la même entité.

je ne pense pas que l'employeur a eu le temps de faire des recherches dans une autre région ou une autre entité, ni qu'il ai consulté les délégués du personnel. En fait il n'y doit pas y avoir d'autre endroit ou me reclasser.

Je souhaite refuser ces propositions, mais je ne voudrais pas que ce refus soit considéré comme abusif.

Que me conseiller-vous ?